

Je ne veux pas devenir "juriste"...

Par **Valentine Leduc**, le **01/11/2013** à **14:51**

Bonjour à tous,

Nouvelle sur cette plateforme, je me permet d'écrire ce mot. En effet, en première année de Droit et actuellement en vacances, j'en profite pour dresser un "bilan".
Voilà deux mois que je suis entrée à la FAC de Droit. Cependant, malgré mon intérêt pour certaines matières (Droit Constitutionnel, Histoire du Droit, Droit des relations internationales ou encore Vie politique française), je dois bien admettre que certaines matières ne me donnent pas très envie de devenir "juriste". Contrairement à mes camarades, je ne rêve pas de devenir avocat, notaire ou encore procureur. Moi ce qui me plait c'est la COMMUNICATION POLITIQUE.

Suis-je pour autant mal orientée?

Si oui, me conseillez-vous une formation particulière?

Si non, la licence de Droit mène t-elle également à des débouchés plus "marginiaux" ?

J'ai besoin de votre aide/avis. J'aime m'investir dans ce que j'entreprends, seulement si je n'ai pas de raisons d'avancer cela n'est pas aussi stimulant...

Je vous remercie pour votre compréhension,
Valentine

Par **Booker**, le **01/11/2013** à **23:15**

Salut Valentine, avec une licence de droit tu devrais pouvoir t'orienter vers les métiers de la communication politique. Moi même j'ai longtemps hésité entre le droit et la politique et désormais je suivrais les sentiers de Thémis, mais je comprend ce que tu peux ressentir.

Je te conseillerais évidemment, de persévérer car le droit au premier abord peut paraître très abstrait tant que l'on n'en saisit pas la logique, le fond. De plus, le droit public peut s'avérer grandement utile pour se lancer dans une filière politique. Et ceci pour deux raisons: la filière du droit est apparemment reconnue dans les milieux institutionnels

[citation]Les types de formations généralement appréciées

Au-delà de qualités liées au « savoir-être », les élus recherchent des professionnels ayant acquis des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions de collaborateurs, mais

qui peuvent être variées en fonction des missions qui leurs sont réservées. Ainsi, les élus apprécient que leurs collaborateurs disposent de bonnes qualités rédactionnelles, des connaissances de base du fonctionnement de l'assemblée dans laquelle ils exercent leur mandat (parlement, collectivité territoriale, etc.) et d'un intérêt pour la vie politique et les idées qu'il défend. Aussi, les élus se dirigent souvent vers des profils « jeunes » (notamment pour leur disponibilité), qui disposent d'une formation initiale dans le cadre d'un cursus en Institut d'études politiques (les parlementaires y semblent d'ailleurs plus sensibles), en école ou master de communication, en faculté de droit ou encore en faculté de lettres. Par ailleurs, avec l'évolution de l'organisation des parcours universitaires et la professionnalisation accrue des métiers politiques, plusieurs université ou écoles ont développé des masters dédiés aux activités de collaborateurs d'élus.[/citation]

-citation issue de:

<http://www.politic-arts.fr/2013/04/26/quels-sont-les-profils-recherches-par-les-elus/>

Etant moi même en deuxième année, je peux te garantir que le droit public nous apprend bien des choses sur le fonctionnement des institutions, incontournable si tu veux saisir les subtilités de la vie politique à mon sens. Et surtout la fac de droit reste une faculté très ouverte, en général les facs de science politique en master acceptent les étudiants issus du droit, l'inverse n'est pas forcément vrai...

Bon courage.